

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2023**

La séance est ouverte à 14H30 par Monique Borck, Présidente de l'AEUTA.  
Sur 169 adhérents, 85 sont présents, auxquels il faut ajouter 39 pouvoirs et 4 votes par correspondance.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2022.**

Après lecture du procès-verbal par la secrétaire, celui-ci est mis au vote : **unanimité moins 1 abstention.**

### **2. Rapport moral et d'activités de la Présidente.**

L'AEUTA a compté 212 adhérents en 2022 ; la cotisation est restée à 15€.

3 ateliers ont été supprimés : art floral, encadrement et sophrologie, à cause d'un nombre insuffisant d'inscrits .

Les autres ateliers ont été maintenus : balades-promenades, sortie botanique, atelier « rencontres », art abstrait, atelier « dégustation commentée de vins ».

10 sorties d'1 journée : 44 participants en moyenne.

3 voyages : en mars à Charleville Mézières et Sedan 33 participants

en mai à Albi 36 participants

en octobre en Bavière et Tyrol 32 participants

En conclusion, une année réussie avec 7 activités proposées, après la modification des statuts et le passage à l'année civile.

**Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.**

### **3. Présentation et adoption du rapport financier 2022 et du budget prévisionnel 2023.**

Les documents sont présentés et commentés par Claudette Vaquette, Trésorière.

*Bilan 2022	Recettes	93 579,63€
	Dépenses	88 497,35€
	Résultats positifs	5 082,28€

Après affectation des résultats, les réserves s'élèvent à 14 462,32€

*Budget 2023	Recettes	3 700,00€
	Dépenses	3 700,00€

**Le bilan financier 2022 et le budget 2023 sont adoptés à l'unanimité.**

### **4. Vérificateur aux comptes.**

Le précédent vérificateur aux comptes n'est plus membre de l'AEUTA ; conformément aux statuts, le vérificateur doit être adhérent de l'association. La Présidente demande aux personnes présentes si quelqu'un(e) souhaite devenir vérificateur(trice). Aucune candidature ne se présente ; il n'y aura donc pas de vérificateur aux comptes en 2023.

### **5. Perspectives 2023.**

\*En 2023, nous sommes 169 adhérents dont une trentaine de nouveaux ; nous étions 212 en 2022.

\* La brochure 2023 et le bulletin du 1<sup>er</sup> semestre 2023 sont parus sur le site de l'AEUTA.

Nous avons quelques soucis avec le site ; les informations seront envoyées par mail aux adhérents.

Un additif au bulletin sera envoyé sous peu pour la dégustation de vins et la sortie botanique.

\* La Présidente rappelle que nous fonctionnons en année civile. Les ateliers 2022 sont reconduits ; « l'art floral » reprend ; un nouvel atelier démarre en janvier : « écrire l'oeuvre d'art », animé par Jean-Claude Bertiaux , qui met fin à l'atelier « rencontres »( peu d'inscrits).

\* Rappel des horaires des ateliers :

art floral	jeudi de 10H à 12H
écrire l'oeuvre d'art	mercredi de 10H à 11H30
art abstrait	mardi de 9H30 à 12H30
dégustation de vins	lundi de 10H30 à 12H, 1 fois par trimestre
balades-promenades	mardi après-midi, 1 fois par mois
sorties d'1 journée	le mercredi ou le jeudi

### **6. Renouvellement de 3 membres du Conseil d'Administration.**

La Présidente remercie Pascale Baessens, membre du Conseil depuis 2011, pour sa participation à la vie de l'AEUTA. Pascale Baessens ayant quitté la Picardie ne souhaite pas se représenter.

Les 2 autres membres se représentent : Monique Borck et Annie Tellier.

Une nouvelle candidate se présente : Françoise Villain, membre de l'AEUTA depuis plusieurs années et qui vient régulièrement aux sorties d'une journée.

<b>Résultat des votes :</b> votants	126
Monique Borck	126
Annie Tellier	126
Françoise Villain	125

**Les 3 candidates sont élues.**

### **7. Questions diverses.**

\* les voyages

voyage en Italie : 40 inscrits ; liste d'attente

voyage à Chartres : 38 inscrits ; liste d'attente

voyage entre Gard et Provence : 32 inscrits ; liste d'attente

Laon et Dieppe : il reste des places disponibles pour ces 2 sorties

\*le programme des voyages

Il est remis à ceux qui le demandent

La Présidente indique que le coût du transport, pour une sortie à Paris, s'élève à présent à 1000€.

### **Conclusion de la Présidente**

La Présidente remercie les bénévoles qui animent les ateliers, les membres du Conseil d'administration, les adhérents, la mairie d'Amiens et l'association ALCO, qui nous accueillent dans leurs locaux.

Elle se réjouit de constater que perdure la convivialité dans la vie de l'association.

Adhérente depuis 1996, elle est Présidente depuis 2003 et attend les futures candidatures pour lui succéder.

La Présidente remercie toutes les personnes présentes pour leur soutien actif à l'AEUTA.

La séance est levée à 15 H 30.